

Mise à jour des élus dans le dossier SOPFEU – base de Maniwaki

Maniwaki, le 29 avril 2021 – Un mois après la mobilisation citoyenne regroupant près de 500 voitures, les élus de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et les membres du Comité d’urgence SOPFEU – base de Maniwaki ont présenté l’évolution des dernières démarches dans le dossier SOPFEU lors d’un point de presse virtuel.

Quatre rencontres ont été organisées avec le président du conseil d’administration de la SOPFEU, monsieur Pierre Cormier, et à ce jour, les élus et le Comité d’urgence sont toujours dans l’attente d’engagement formel.

La population et les élus des régions de l’Outaouais et des Laurentides réitèrent leurs demandes à la SOPFEU, soit de reconnaître l’importance de la base située à Maniwaki et d’y préserver une direction générale, puisque nous possédons les compétences locales afin de pourvoir le poste. Ce poste de direction serait l’équivalent des postes de Baie-Comeau, Roberval et Val-d’Or. Les démarches visent également d’obtenir la reconnaissance que Maniwaki soit désignée entrepôt provincial et national des équipements et serait donc le centre des échanges avec les autres provinces ou pays, de préserver le centre régional de lutte (CRL) dans son intégralité à la base de Maniwaki et de poursuivre le développement continu.

« Ces quatre éléments résument l’essence des orientations souhaitées par les élus et le Comité d’urgence. J’espère que le conseil d’administration de la SOPFEU sera en mesure de partager sa position lors de notre prochaine rencontre, prévue le 4 mai. Il est temps de démontrer votre engagement envers la population de la Vallée-de-la-Gatineau et des territoires à proximité », a déclaré la préfète de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, madame Chantal Lamarche.

« L’enjeu dont il est question ici va au-delà du transfert d’un emploi d’une région à une autre, c’est un enjeu de gouvernance; on parle de retirer le pouvoir décisionnel d’un territoire pour l’envoyer ailleurs. Ce genre d’action est rarement bénéfique, autant pour la prestation des services que pour le développement du territoire en question », a souligné le maire de la Ville de Gatineau, monsieur Maxime Pedneaud-Jobin.

« La SOPFEU de Maniwaki intervient en majorité dans des milieux habités et de villégiature. La sécurité de nos citoyens et des habitations doit être prise en compte. Ce dossier ressemble en plusieurs points à la centralisation des services de santé au détriment d’une gestion locale. Celui-ci en est un autre de trop pour nos communautés. Quand allons-nous arrêter de nous battre pour nos acquis? » a ajouté le maire de la Ville de Mont-Laurier, monsieur Daniel Bourdon.

Communiqué de presse *Pour diffusion immédiate*

« Je suis d’avis qu’en agissant comme de bons citoyens corporatifs, les organismes comme la SOPFEU gagnent à tous les niveaux. Elles deviennent de meilleurs employeurs, performant mieux et contribuent au mieux-être de leur communauté. De prendre des décisions non justifiées et qui ont des impacts négatifs sur le milieu n’est aucunement acceptable, » a poursuivi le préfet de la MRC de Papineau, monsieur Benoit Lauzon.

« Tout comme la MRC d’Antoine-Labelle, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est aux prises avec de grands défis de vitalisation. Les efforts de nos MRC sont quotidiens, afin d’améliorer nos situations économiques respectives. Maintenir nos acquis historiques au niveau de l’emploi fait partie de ces enjeux. L’organisation de la SOPFEU installée dans le secteur de Maniwaki et Mont-Tremblant, demeure pour nos régions respectives, incontournable et intouchable, » a déclaré le préfet de la MRC d’Antoine-Labelle, monsieur Gilbert Pilote.

Le Comité d’urgence SOPFEU – base de Maniwaki est toujours actif et continuera de se faire entendre. Une deuxième mobilisation est d’ailleurs en préparation et celle-ci se tiendra ailleurs que sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau.

-30-

Pour plus d’informations :

Natacha Desjardins
Agente de communication
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
819 463-3241, poste 251
ndesjardins@mrcvg.qc.ca